

DEC23249DAJ

Décision du 21 juillet 2023 portant délégation de signature au sein de la Direction du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation (DPTI)

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-6 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 modifié fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 6,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'INRAE en date du 14 octobre 2021, donnant délégation de pouvoirs au Président d'INRAE,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 16 février 2022 portant renouvellement du mandat de M. Jean-Michel CHARDIGNY, en qualité de Directeur Adjoint de la Direction du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation (DPTI), pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} février 2022,

Vu la décision du 2 mai 2023, portant nomination de Mme Valérie ARCHAMBAULT, en qualité de Directrice du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation (DPTI), pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} août 2023,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} août 2023, délégation de signature est donnée à Mme Valérie ARCHAMBAULT, Directrice de la Direction du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation (DPTI), dans les champs de compétences relevant de sa Direction tels que définis par la décision en date du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-01) susvisée, et notamment pour :

- tous contrats entrant dans les attributions de la Direction (notamment en matière de partenariat socio-économique et de propriété intellectuelle) ;
- toutes pièces relatives aux démarches de protection (dépôt, maintien en vigueur notamment), à la défense, à l'abandon, à la cession et à l'inscription de titres de propriété intellectuelle, aux dépenses et recettes liés à la gestion de ces titres et des contrats de licences ou autres accords liés à la valorisation des titres susmentionnés conclus par INRAE ;
- toutes pièces relatives à la prime d'intéressement suite à valorisation des inventions et à la prime au brevet ;
- les certificats de conformité et les correspondances ayant trait à l'exécution des tâches entrant dans les attributions de la Direction.

Article 2 :

A compter du 1^{er} août 2023, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie ARCHAMBAULT, la même délégation de signature est accordée à M. Jean-Michel CHARDIGNY, Directeur Adjoint de la Direction du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation (DPTI).

Article 3 :

- 1° A compter du 1^{er} août 2023, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie ARCHAMBAULT ou M. Jean-Michel CHARDIGNY, délégation de signature est donnée à Mme Clara TREMBERTH, Responsable du service commun d'ingénierie contractuelle, pour tous les contrats entrant dans les attributions de la Direction ainsi que les certificats de conformité et les correspondances ayant trait à ces mêmes opérations.
- 2° A compter du 1^{er} août 2023, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie ARCHAMBAULT ou M. Jean-Michel CHARDIGNY, délégation de signature est donnée à Mmes Nathalie MORCLETTE, Adjointe à la directrice, et Cécile NICOLAS, Responsable de l'équipe propriété intellectuelle, pour :
- toutes pièces relatives aux démarches de protection (dépôt, maintien en vigueur notamment), défense, abandon, cession et inscription des titres de propriété intellectuelle d'INRAE ;
 - toutes pièces de dépense ou de recette relatives à la gestion des titres susmentionnés et des contrats de licences ou autres accords liés à la valorisation de ces titres conclus par INRAE ;
 - tous contrats relatifs à la gestion et à la valorisation des titres et droits de propriété intellectuelle ;
 - toutes pièces relatives à la prime d'intéressement suite à valorisation des inventions et à la prime au brevet ;
 - ainsi que les certificats de conformité et correspondances ayant trait à ces mêmes opérations.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mmes Nathalie MORCLETTE ou Cécile NICOLAS, la même délégation de signature est accordée à Mme Agathe AFCHAIN, Ingénieure propriété industrielle et Mme Pascale BARBIER, Ingénieure propriété industrielle.

Article 4 :

A compter du 1^{er} août 2023, délégation de signature est donnée à l'ensemble des agents, dont les noms figurent au tableau ci-après, à l'effet de signer l'ensemble des actes de gestion courante relevant des fonctions de l'ordonnateur principal dans les champs de compétence délégués et dans la limite des attributions de chacun des délégataires, à savoir l'émission des ordres de recouvrer et des ordres de payer, la transmission des pièces justificatives, des certifications et des documents nécessaires au comptable pour la tenue de la comptabilité, la gestion des crédits budgétaires et ce, dans les matières énumérées aux articles 1 et 3 de la présente décision :

Civilité/Prénom(s)/NOM	Fonctions
Mme Valérie ARCHAMBAULT	Directrice du Partenariat et du Transfert pour l'Innovation (DPTI)
<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> M. Jean-Michel CHARDIGNY	Directeur adjoint de la DPTI
<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> Mme Clara TREMBERTH	Responsable du service commun d'ingénierie contractuelle
<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> Mme Nathalie MORCLETTE	Adjointe à la directrice
<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> Mme Cécile NICOLAS	Responsable de l'équipe propriété intellectuelle
<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> Mme Agathe AFCHAIN	Ingénieure propriété intellectuelle
<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> Mme Pascale BARBIER	Ingénieure propriété intellectuelle

<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> Mme Laëtitia BONNAIRE-LEJEUNE	Assistante en propriété intellectuelle
<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> Emmanuelle BETTE	Assistante en propriété intellectuelle
<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> Valérie CAUDRON	Responsable de l'équipe gestion
<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> Marie-Laure DAUPIN	Gestionnaire d'unité
<i>En cas d'absence ou d'empêchement :</i> Corinne HUMBERT	Gestionnaire d'unité

Article 5 :

La décision n°DEC20055DAJ du 1^{er} janvier 2020 portant délégation de signature au sein de la DPTI est abrogée à compter du 1^{er} août 2023.

Article 6 :

La présente décision est publiée sur le portail INRAE et par voie d'affichage au Centre-siège d'INRAE ainsi que dans les locaux de la DPTI.

Fait à Paris, le 21 juillet 2023

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,
Philippe MAUGUIN

